

Code INSEE : 20008730200028	Décision Modificative	Département : Puy-de-Dôme
Etablissement : SYNDICAT MIXTE SIOULE ET MORG	Année 2022	Poste Comptable : SERVICE DE GESTION COMPT
Budget : SYNDICAT DE SIOULE ET MORGE	Page n° 1	Date de Séance : 24/09/2022

<b>Virement de crédit</b>
<b>N° 01</b>

## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

<b>Nombre de conseillers</b>	
en EXERCICE	<b>118</b>
PRESENTS	<b>65</b>
dont VOTANTS	<b>75</b>

L'an deux mil vingt deux , le vingt quatre septembre, le Comité Syndical de SIOULE ET MORGE, dûment convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE, à Saint-Pardoux, sous la présidence de LUC CAILLOUX, Président.

Date de la convocation du Comité Syndical : 15/09/2022

Etaient PRESENTS : 65 délégués

Etaient ABSENTS : 53 absents

Le Comité Syndical sur décision du Président,  
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022 sont insuffisants,  
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **2EME LICENCE POUR LE SPANC**

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT* / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS ( € )	COMPTES	MONTANTS ( € )
Virement à la section d'investissement				
Divers	6228	1 700,00	023	1 700,00
<b>DEPENSES - FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 700,00</b>		<b>1 700,00</b>
<b>PG : OPERATIONS D'EQUIPEMENT NON I</b>				<b>1 700,00</b>
Concessions et droits similaires			2051	1 700,00
<b>DEPENSES - INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00</b>		<b>1 700,00</b>
<b>PG : OPERATIONS FINANCIERES</b>				<b>1 700,00</b>
Virement de la section d'exploitation			021	1 700,00
<b>RECETTES - INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00</b>		<b>1 700,00</b>

Le Comité Syndical approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission à la Préfecture en date du ././. et de la publication en date du ././. .

A SIOULE ET MORGE, le 24/09/2022  
Pour extrait conforme,  
Le Président

